



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 21 MAI 2025

OBJET : BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE
Adoption du compte de gestion 2024

N°2025_042

Date d'affichage de la liste des délibérations : **27 mai 2025**

Date de transmission en Préfecture : **27 mai 2025**

Date de mise en ligne : **27 mai 2025**

Date de la convocation du Conseil municipal : **13 mai 2025**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Erwan LE SAUX**

Membres présents à la séance :

Serge BÉRARD - Anne-Claire ROUANET - Michèle EYMARD - Sébastien FRANÇOIS - Agnès BÉRAL - Jean-Philippe GILLET - Claude MARCOLET - Valérie GRILLON - Roger REMILLY - Pierre FRESSYNET - Béatrice DHENNIN - Bruno THUET - Jean PETIT - Guy BOISSERIN - Jean-Philippe SANTONI - Christophe GALLAY - Lionel CATRAIN - Christine MARCILLIERE - Florence RICHARD - Catherine PEREZ - Éric JACQUET - Erwan LE SAUX - Jessica DIONISIO - Solange VENDITTELLI - Sylvie GUINET - Alain GARDETTE - Laurence BEUGRAS

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Nicolas KELEN (à Sébastien FRANÇOIS) - Béatrice VERDIER (à Michèle EYMARD) - Christelle RIVAT (à Valérie GRILLON) - Marie DECHESNE (à Éric JACQUET) - Isabelle WEULERSSE (à Sylvie GUINET)

Membre absent, excusé sans donner pouvoir :

Christiane CONSTANT



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 21 MAI 2025

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Au vu du budget primitif et des délibérations budgétaires modificatives de l'exercice 2024, des titres définitifs, des créances à recouvrer, du détail des dépenses effectuées et des mandats délivrés, des bordereaux de titres et des bordereaux de mandats, il apparaît que le compte de gestion dressé par le comptable public, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que des états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer est en conformité avec le compte administratif de l'ordonnateur.

Le compte de gestion 2024, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 069007

NOM DU POSTE COMPTABLE : SOC GIVORS

ETABLISSEMENT : BRIGNAIS
STAT : II-1

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Provisions budgétaires totales (a)	3 230 283,84	19 028 099,70	22 258 383,54
Titres de recette émis (b)	6 212 337,26	18 479 727,86	24 692 065,12
Réductions de titres (c)	67 537,00	976 528,77	1 044 065,77
Recettes nettes (d = b - c)	6 144 790,26	17 503 199,09	23 647 989,34
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	8 230 283,84	19 024 858,70	27 255 142,54
Mandats émis (f)	5 517 948,80	18 080 873,48	23 598 822,28
Annulations de mandats (g)	6 752,78	863 609,08	870 361,86
Dépenses nettes (h = f - g)	5 511 196,02	17 217 264,40	22 728 460,42
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	633 517,26	286 130,69	919 647,95
(b - d) Déficit			

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 049007

NOM DU POSTE COMPTABLE : SOC GIVORS

ETABLISSEMENT : BRIGNAIS
STAT : II-2

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT (2023)	PART APPORTÉE A L'INVESTISSEMENT - EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT DU INTÉGRATION DE RESERVES PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	-880 852,84		633 517,26		-247 335,58
Fonctionnement	2 929 529,58	1 859 322,71	286 130,69	1 034,55	2 357 369,40
TOTAL I	2 048 676,74	1 859 322,71	919 647,93	1 034,55	1 910 037,63
II - Budgets des services à caractère administratif					
02750 - SERVICES CULTURELS					
BRIGNAIS					
Investissement	3 837,48		6 106,25		9 943,73
Fonctionnement	16 889,55		-15 257,25		893,50
BOUR-TOTAL	20 714,33		-9 151,00		10 563,33
TOTAL II	20 714,33		-9 151,00		10 563,33
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	2 069 391,07	1 859 322,71	909 746,93	1 034,55	1 920 601,14

Intégration de la quote part du résultat du SYNDICAT RHODANIEN DU DEVELOPPEMENT DU CABLE (SRDC) suite à sa dissolution en date du 24/06/2024 pour 1 034,55 au compte 002.

La commission n°1 « Finances, ressources humaines et affaires générales » a vu le dossier le 13 mai 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

Par 27 voix pour, 0 voix contre, 5 abstentions, 0 non-participations, délibère pour

- APPROUVER le compte de gestion de la commune pour le budget principal de la commune au titre de l'exercice 2024

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire

Erwan LE SAUX

Pour copie conforme

Le Maire

Serge BÉRAUD

